Château-Renard : la première pierre de la piscine intercommunale est posée

Publication : mercredi 5 octobre 2016 14:38

L'Éclaireur du Gâtinais, 5 octobre 2016



Piscine intercommunale

La première pierre est posée

Devant initialement se dérouler le 4 juin et reportée en raison des intempéries, la pose de la première pierre de l'équipement aquatique de la Communauté de communes de Château-Renard s'est tenue samedi dernier.

Les inondations qui ont précédé l'été n'ont pas ralenti les travaux déjà bien avancés.

Opérationnelle fin juin ?

Aucun retard n'est à déplorer a confirmé l'architecte Jean-Luc Calligaro, annonçant l'ouverture pour la fin juin 2017.

Chaque élu a loué l'initiative de cette opération pourtant mal accueillie à son lancement il y a 8 ans, et qui ne peut que compléter et renforcer l'attrait touristique et le service public, entrant dans la politique de développement économique du territoire.

Parmi les élus réunis : des sénateurs du Loiret, Jean-Noël Cardoux, Eric Doligé et Jean-Pierre Sueur ; François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire ; Hugues Saury, président du Conseil départemental du Loiret ; Michel Raigneau, président de la CCCR ; Lionel de Rafélis, président de la CCBC et président du Pays Gâtinais ; Marc Bénédic, maire de Château-Renard, ainsi que de nombreux élus de la Communauté de communes.

Le matin, une partie des élus inaugurait les travaux de restauration de la cloche de Gy-les-Nonains, que le Département a subventionné à hauteur de 4.220 €.

Reste à sceller le parpaing qui contient le parchemin signé et une pièce de 1 € qui date officiellement l'événement pour les générations futures.

Le projet en chiffres

Sur une emprise de 4.000 m², l'équipement aquatique comprendra un bâtiment de 1.200 m² sur deux niveaux. Il y aura 600 m² de halle bassin (avec une piscine de 25 m x 10 m d'une profondeur d'1,20 m à 1,80 m, quatre couloirs) et des surfaces de plages pour la détente. Il y aura un parking mutualisé avec celui existant, une dépose-minute bus, un espace deux-roues, une voie piétonne. Des espaces verts compléteront la structure.

Le coût global de l'opération est estimé HT à 3,240 millions d'euros et bénéficie de subventions de la Région pour 300.000 €, du Département pour 654.192 €, du fonds de concours de la commune de Château-Renard de 600.000 €, de la commune de Triguères à hauteur de 20.000 €. Reste à la CCCR un emprunt sur 20 ans d'1,2 million d'euros, le solde restant à charge de la trésorerie de la CCCR.

V. R.

Phoca PDF